

qu'elle a été faite pour l'usage d'une confrérie de charpentiers, à cause des divers attributs empreints sur ses faces et que M. de Longpérier décrit savamment.

La deuxième note, relevée dans le même Bulletin que la mention précédente, est un extrait, publié par M. Vallet de Viriville, du procès de Jeanne d'Arc. Il se trouve l'indication d'un fait qui s'est passé à Château-Thierry :

« Interrogée (par Pierre Cauchon) si les bonnes femmes de Château-Thierry ne touchaient point leurs anneaux à « l'anel » qu'elle portait, répond : maintes femmes ont touché à ses mains et à ses anneaux, mais ne *sçait* point leur *courage* ni intention. »

M. de Léobazel, de Pau, qui désirerait suivre la filiation de la famille Gaillard ou de Gaillard, nous prie de faire quelques recherches à ce sujet; nous faisons nous-même appel à l'obligeance de nos correspondants, qui peuvent connaître mieux que nous l'histoire des anciennes familles de Château-Thierry et les prions de nous transmettre les renseignements qui leur sont connus; voici ceux que nous communique M. de Léobazel :

« La famille Gaillard ou de Gaillard est originaire de Château-Thierry ou du moins y a longtemps habité. Un de ses membres était, avant la Révolution, échevin et de plus chirurgien en chef de la ville. Il eut quatre enfants : Maurice-André, Victor, Alexandre et Lucie.

« Maurice-André, né le 16 octobre 1757 à Château-Thierry, décédé à Paris le 11 décembre 1844, fut successivement président de la Cour de justice criminelle de Seine-et-Marne, conseiller à la Cour d'appel de Paris et, de 1815 à 1831, conseiller à la Cour de cassation. Il épousa, je crois, une demoiselle Estancelin et eut deux enfants qui vécurent à Paris.